

◀ ENGAGEONS-NOUS

LE TEMPS DES POSSIBLES

**LA PLATEFORME PROGRAMMATIQUE
DES ENGAGÉ.E.S**

JANVIER 2021

◀ ENGAGEONS-NOUS

◀ LE TEMPS DES POSSIBLES

PROPOSITIONS POUR UNE GAUCHE DE L'ACTION

La gauche réformiste n'a plus d'idées ? Rien n'est plus faux...

Décidé à contribuer au renouveau de la République autour de ses valeurs de solidarité, de liberté et de laïcité, notre mouvement présente aujourd'hui ses **premières propositions de transformation sociale, écologique et républicaine**, que nous soumettons au débat public.



Ce projet a une seule origine : **notre refus de l'injustice**. C'est la raison d'être de la gauche. Nous refusons de rester inertes devant les oppressions, les dédains, les arrogances, les renoncements, les fatalismes, les égoïsmes de l'ordre établi. Nous refusons de laisser un capitalisme sans frein dégrader la planète et aggraver ainsi la situation des plus pauvres.

Celui ou celle qui pense que la gauche a fait son temps, que l'action collective est désuète, que le programme d'une République sociale est épuisé, que l'opposition droite-gauche est dépassée, que l'avenir est fermé, celui-là accepte l'injustice. Il n'est pas des nôtres.

En mai 2022, Emmanuel Macron nous léguera son héritage : **une France à reconstruire**. Avec son cortège de souffrances, la crise sanitaire et sociale a aggravé dramatiquement le mauvais bilan d'un quinquennat qui a déprimé l'opinion, affaibli la France et déchiré la société. Emmanuel Macron nous avait promis un « nouveau monde ». Il a accentué les maux de l'ancien. Après quatre années d'une gestion en même temps verticale et erratique, les plus nantis se retrouvent confortés et enrichis, les plus faibles appauvris et angoissés.

Autant que cette marche archaïque vers un soi-disant « nouveau monde », nous récusons le projet libéral de la droite, inégalitaire et dur avec les plus faibles, tout comme le dogme souverainiste et populiste, qui nous ferait régresser vers l'enfermement nationaliste.

◀ ENGAGEONS-NOUS

À ce stade de la discussion, et dans le but de préciser convergences et divergences au sein de la gauche, nous ne craignons pas de marquer notre identité politique pour alimenter nos discussions unitaires.

- Nous sommes déterminés à préserver la planète par une action publique vigoureuse. La transition écologique est pour nous prioritaire. Mais la question sociale reste centrale. Il s'agit de conjuguer les deux objectifs, **l'urgence écologique et l'impératif d'émancipation**. Nous ne croyons pas à une transition écologique qui programmerait la décroissance de l'économie et condamnerait les classes populaires à un appauvrissement continu.
- Nous ne croyons pas plus à l'enfermement communautaire, qui abandonnerait les **valeurs universelles** pour chercher le salut des minorités dans l'affirmation intolérante de leur propre identité, dans un repli revanchard.
- Nous croyons encore moins à la rhétorique démagogique et populiste qui opposerait, dans une dichotomie trompeuse, un peuple homogène et des élites corrompues, les apôtres de la radicalité à un « système » voué aux complots maléfiques.

Au contraire, il s'agit pour nous de **reconstruire une nation solidaire, qui conjugue la liberté de chacun avec l'égalité pour tous**. Pour y parvenir, il faut d'abord lui proposer un projet de société, qui lui donne un but, un idéal commun.

- Nous voulons **une France ouverte sur le monde et l'Europe**, qui renoue avec son message universel et retrouve son rôle d'éclaireur pour les nations.
- Nous voulons une France où le pouvoir n'est plus confisqué par une minorité mais rendu **aux citoyennes et aux citoyens**.
- Nous voulons une France qui rompt avec un capitalisme inégalitaire et prédateur pour organiser **une juste transition écologique** et combattre les discriminations de toutes sortes, dans **une économie créative, mise au service du bien commun**.
- Nous voulons une France laïque et républicaine, qui garantisse le respect de chacun dans ses convictions et sa liberté d'expression.
- Nous voulons une France qui oppose à la compétition de tous contre tous, **l'émancipation pour tous**.

◀ ENGAGEONS-NOUS

Seule une gauche de l'action est à même d'accomplir cette mission, loin des incantations creuses et des candidatures de témoignage, en construisant une majorité nouvelle qui mette en œuvre, au gouvernement, les demandes de la société. Il s'agit de réhabiliter la politique, en montrant qu'une action cohérente, rationnelle, qui met les citoyens au cœur de son projet, est à même de changer l'ordre des choses, loin de l'impuissance qu'on impute de plus en plus aux gouvernements démocratiques.

Cette majorité appliquera **trois grands projets**, dont les décisions principales doivent être votées en début de quinquennat : un plan d'urgence pour rendre le pouvoir aux citoyens et **RÉTABLIR LA CONFIANCE**, un plan d'urgence pour réussir une transition écologique réaliste et **ORGANISER UNE RELANCE VERTE**, un plan d'urgence pour l'égalité, qui permette à chacun de **CHOISIR SA VIE**.

- Pour combattre la grave crise de défiance qui mine la vie collective, nous proposons d'ouvrir **un nouveau chapitre dans l'histoire de la démocratie française**. Macron et ses mandants de la classe privilégiée veulent garder le pouvoir ; nous voulons le rendre aux citoyens.
- Le dérèglement climatique fait peser une menace mortelle sur l'humanité. La **transition écologique** doit figurer en tête des priorités pour un gouvernement de gauche, sans pour autant se placer sous le signe d'une « religion de la terre », qui séparerait, dans une nébuleuse dichotomie, les « terrestres et les anti-terrestres ». L'écologie est un humanisme ; elle suppose **une politique de progrès pour tous**. Elle doit comprendre une politique de l'emploi et une garantie de progression du pouvoir d'achat pour les plus défavorisés.
- Les **valeurs républicaines** sont notre référence. Mais elles doivent se traduire dans la réalité de tous les jours. Il s'agit de mettre fin aux privilèges de classe et aux discriminations, en bâtissant une société où chacun, en coopération avec l'autre, disposera d'un **« pouvoir d'agir »** qui lui permette de faire valoir ses talents et de maîtriser son destin.

◀ ENGAGEONS-NOUS

I. RÉTABLIR LA CONFIANCE

Nous voulons **une V^e République des citoyens**.

Pour ce faire, la V^e République doit être réformée. L'élection du président au suffrage universel est un acquis populaire ; le fait majoritaire permet de garantir la cohérence d'un mandat. Mais nous ne pouvons proroger plus longtemps une monarchie républicaine qui crée frustrations et révoltes en tenant la société à l'écart du pouvoir.

- Quatre procédures nouvelles offriront aux citoyens le moyen d'**intervenir dans les affaires publiques entre deux élections** : le rappel par les citoyens des députés défaillants sur le plan déontologique, le référendum d'initiative populaire, le droit de pétition citoyenne, le tirage au sort de Françaises et de Français qui constitueront un organe consultatif permanent auprès de l'Assemblée.
- L'élargissement des **exigences de transparence** renforcera l'exemplarité de nos élus, donc de notre République. Le droit de vote à seize ans permettra de renforcer le poids de la jeunesse dans l'électorat ; la prise en compte du vote blanc de constituer des majorités plus légitimes ; la réforme du mode de désignation des sénateurs de mieux légitimer la seconde chambre, contre-pouvoir indispensable à notre équilibre démocratique. Pour faire vivre ce nouvel âge de la démocratie, les citoyens seront sensibilisés dès leur plus jeune âge, à travers l'enseignement d'une instruction civique et laïque qui deviendra une discipline à part entière.
- Nous proposons de réévaluer **le rôle du Parlement** en l'élisant le même jour que le Président, de manière à éviter que les élections législatives soient une simple confirmation du scrutin présidentiel et ne débouchent sur des majorités godillots et factices. Chaque année, le président rendra compte de son action devant lui et répondra aux interpellations des parlementaires.

◀ ENGAGEONS-NOUS

- Nous souhaitons encourager l'**autonomie territoriale**, en donnant aux régions un rôle accru, en incitant aux regroupements de communes et en renforçant le statut de l'élu.
- Nous proposons enfin d'**étendre le partage du pouvoir à l'économie**, en portant à la moitié le nombre des représentants des salariés présents au sein des conseils d'administration des grandes entreprises.

Ainsi nous réaliserons le véritable projet républicain : instaurer le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

II. ORGANISER UNE RELANCE VERTE

Il s'agit pour nous de transformer notre mode de production en conjuguant le mouvement civique vers une plus grande sobriété avec **une action publique** fondée sur **la raison, la science et la technologie mises au service de l'humain**.

- Nous voulons maîtriser ensemble le redressement économique et la transition écologique en instaurant une planification démocratique, en **organisant la relance verte de l'activité**, en adjoignant au PIB des indicateurs de bien-être et en réformant le vote du budget et l'exécution de nos politiques publiques en fonction des objectifs prioritaires du développement durable que la France doit atteindre d'ici 2030.
- Nous proposons d'engager des **investissements publics massifs et créateurs d'emplois**, en liaison avec le secteur privé, en faveur de la transition énergétique avec pour objectif prioritaire la décarbonation de notre économie, le développement des énergies renouvelables et un soutien au déploiement d'une filière hydrogène dans l'industrie et la mobilité. Nous proposons une relance verte, un keynésianisme écologique.
- Parallèlement, chaque citoyen – et chaque citoyenne – disposera d'**un bilan carbone individuel** qui lui permettra de réorienter sa consommation dans l'intérêt d'une planète vivable. Cette croissance écologique, animée par une action volontaire de l'État et une liaison étroite avec les entreprises, contribuera au **recul du chômage** grâce au développement d'activités nouvelles.

III. CHOISIR SA VIE

La relance verte se heurtera à l'opposition populaire si elle ne s'opère pas dans la justice. Elle doit donc être encadrée par une politique de l'égalité. Il s'agit **d'écrire ensemble le troisième chapitre de la sécurité sociale**, qui offre à chacun **une protection contre les nouveaux risques** engendrés par le monde contemporain, la précarité liée aux nouvelles formes d'emploi, les difficultés d'entrée dans la vie subies par les jeunes générations, les pandémies inédites, les dangers d'une alimentation industrialisée, ou les reconversions inévitables nées de la transition écologique.

- Nous proposons de mettre en place **un vaste « plan égalité »** visant à assurer une véritable égalité des chances. Il sera fondé sur un effort éducatif redoublé qui donne à chacun un socle de connaissances qui l'arme pour l'avenir, qui réunisse exigence pédagogique et savoir pour tous. Il comprendra une politique culturelle volontaire qui ouvre à chacun l'accès aux œuvres qui élèvent l'esprit et nous rappellent le sens de la vie.
- Il instaurera **des filières nouvelles de promotion sociale** pour les classes populaires, en prévoyant une orientation qui donne toutes leurs chances aux enfants des familles défavorisées et une lutte acharnée contre les discriminations à l'embauche.
- Il offrira un **accès aux soins pour tous** en luttant contre les déserts médicaux et fera du sport un vecteur de l'épanouissement, de la santé et du bien-être, dès le plus jeune âge. Il luttera enfin **contre l'inégalité dans les quartiers et les zones rurales** négligées en assurant la présence des services publics, en alliant une politique sociale anti-ghetto et une politique de sécurité capable de faire reculer la délinquance qui frappe en priorité les classes populaires.

◀ ENGAGEONS-NOUS

- Nous proposons enfin de travailler à la **réunification de la société française**, d'une part en réaffirmant nos principes de laïcité qui assurent la liberté religieuse et font pièce aux intégrismes, d'autre part en réformant l'accueil des étrangers en France pour garantir une meilleure intégration, tout en maîtrisant les flux migratoires. Ce « plan égalité » sera complété par une politique de la jeunesse, qui comprendra un service civique généralisé et une dotation universelle d'entrée dans la vie.

Telles sont les grandes lignes du projet des Engagés.

Nous en donnons le détail dans les propositions qui suivent. C'est une première plateforme, que nous soumettons au débat public et aux discussions qui doivent réunir les différents courants de la gauche pour être discutée, complétée ou amendée. Ces mesures sont à la fois crédibles et audacieuses. Nous nous rattachons à la gauche réformatrice : mais le réformatrice n'est pas la pusillanimité. Il offre la seule voie possible pour une rupture avec l'ordre établi et la construction d'une société nouvelle.



LAURENT JOFFRIN,
Président d'Engageons-nous

◀ ENGAGEONS-NOUS

◀ NOS PROPOSITIONS

Le « **Temps des possibles** », c'est un ensemble de mesures construites pour **RÉTABLIR LA CONFIANCE**, pour **ORGANISER UNE RELANCE VERTE** et pour assurer à chacun les moyens de **CHOISIR SA VIE**.

Ces mesures ont été élaborées par les groupes de travail des Engagé.e.s, sous la direction d'**Adrienne Brotons** et **Jean-Philippe Derosier**, secrétaires en charge du pôle « Idées » au sein du mouvement Engageons-nous.

◀ I. RÉTABLIR LA CONFIANCE

Nous voulons, d'abord, rendre la V^e République aux citoyens.

La crise démocratique est une crise de la confiance : perte de confiance des citoyens face à des institutions qui ne savent pas répondre à leur demande de participation accrue ; perte de confiance face à des institutions qui ne les protègent pas assez.

La confiance ne se décrète pas. Elle sera rétablie par des procédures visant à instaurer une République exemplaire et une démocratie efficace, où les citoyens seront en permanence associés à la vie de la cité.

◀ ENGAGEONS-NOUS

A. CONFIANCE DANS UNE DÉMOCRATIE QUI FONCTIONNE

Proposition # 1.

Instaurer un mécanisme de rappel des élus nationaux et locaux

Ce mécanisme pourra être activé contre des parlementaires ou des élus des collectivités territoriales, en cas de manquements déontologiques graves manifestement incompatibles avec l'exercice de leur mandat, par une pétition rassemblant 12,5% des électeurs de la circonscription ou de la collectivité concernée.

Les manquements déontologiques graves seront codifiés (Règlements des assemblées, code général des collectivités territoriales) et seront appréciés par le Conseil constitutionnel (parlementaires) ou le juge administratif (élus locaux), qui pourront prononcer la démission d'office.

Proposition # 2.

Donner au citoyen un droit d'initiative : le RIP et le droit de pétition

Nous proposons de rendre accessible le référendum législatif à l'initiative citoyenne : avec un seuil d'1 million d'électeurs pour le référendum de proposition, et un seuil de 5 % des inscrits pour le référendum abrogatif.

Les pétitions rassemblant 150 000 signatures de personnes âgées de plus de 16 ans devront également être débattues en séance publique au Parlement.

Proposition # 3.

Créer une obligation de compte-rendu annuel de mandat électif, local, national et présidentiel

Le Président de la République présentera annuellement au Congrès un compte-rendu de l'action du pouvoir exécutif, lors d'une adresse suivie d'un débat, qui aura lieu en sa présence.

Le compte-rendu de mandat devra être obligatoire pour tout élu local ou national, afin que chaque citoyen puisse se rendre compte de l'action menée par son élu et de l'avancement, le cas échéant, du programme présenté lors de la campagne électorale.

◀ ENGAGEONS-NOUS

Proposition # 4.

Instaurer le droit de vote à 16 ans

Les jeunes ont montré leur souhait de s'engager, notamment lors des marches sur le climat. La voix de cette génération doit pouvoir être entendue.

Proposition # 5.

Prendre en considération le vote blanc

Les bulletins blancs seront comptabilisés parmi les suffrages exprimés.

L'exigence d'une majorité absolue sur un nom ou une liste au premier tour, ou sur un vote « oui » à un référendum par référence à l'ensemble des votes exprimés, dont les bulletins blancs, est maintenue.

Proposition # 6.

Créer un tour intermédiaire de l'élection présidentielle à 4 candidats

Nous proposons de modifier le scrutin de l'élection présidentielle en instituant un tour intermédiaire avec les 4 candidats arrivés en tête du premier tour si, lors de ce premier tour, le cumul des voix obtenues par les deux premiers candidats n'atteint pas 50% des suffrages exprimés. L'électeur retrouvera ainsi une plus grande liberté de choix et, surtout, la possibilité d'un choix par adhésion.

Proposition # 7.

Organiser les élections législatives le même jour que l'élection présidentielle

Ce vote simultané empêchera les effets de « vague déferlante » que nous connaissons depuis plusieurs années, les législatives amplifiant les résultats de la présidentielle. L'électeur, sans être influencé par le résultat, aura donc le loisir soit de conforter son choix présidentiel soit de l'atténuer ou de contrebalancer son impact.

◀ ENGAGEONS-NOUS

Proposition # 8.

Réformer le socle électoral du Sénat

Nous voulons modifier profondément la composition de la seconde Chambre, pour la rendre plus représentative de la disparité des territoires, avec :

- 50 % des sénateurs élus, en leur sein, par les assemblées des régions, des départements et des villes de plus de 100 000 habitants ;
- 50 % des sénateurs élus par les communes, regroupées par strates de population, dans chaque département.

Proposition # 9.

Renforcer le rôle des Régions, en décentralisant la compétence sanitaire

Les régions doivent devenir les principales instances de décision dans les territoires.

Entre autres attributions, nous proposons de leur confier la responsabilité de la politique sanitaire, dont la crise de la Covid montre qu'elle est trop centralisée. La gouvernance actuelle des sujets de santé sur le territoire échappe au contrôle démocratique. Les décisions d'organisation de l'offre territoriale sont prises par les Agences Régionales de Santé, démembrements de l'État central, sans que le citoyen local puisse être consulté. Dans une logique d'approfondissement de la démocratie sanitaire, ces compétences devront être transférées à la Région.

Proposition # 10.

Créer un service public de formation à destination des citoyens souhaitant s'engager en politique

L'engagement en politique doit être à la portée tous. Il s'agit d'un enjeu de représentativité, mais aussi d'appropriation par les citoyens des outils démocratiques. La création d'un service public de formation facilitera l'engagement politique de la société civile, dans sa diversité.

Proposition # 11.

Créer une agence en charge de la réinsertion des candidats et des élus

Pour vitaliser la vie politique, développer la diversité des parcours et le renouvellement des élus, il faut que chaque citoyen se sente libre de quitter son activité pour devenir candidat s'il le souhaite. Chaque élu doit également être en mesure de se réinsérer sur le marché du travail à l'issue de son mandat, sans être piégé dans une carrière politique. Nous proposons donc de créer une agence chargée de la réinsertion des candidats et des élus, sur le modèle de ce qui existe pour les militaires.

Proposition # 12.

Soumettre les indemnités d'élus aux cotisations chômage

Dans la même logique, nous souhaitons pouvoir ouvrir des droits à l'assurance chômage aux élus à l'issue de leurs mandats électifs.

Proposition # 13.

Interdire le cumul du mandat de député avec tout mandat local et limiter la rémunération au mandat le plus lucratif

L'interdiction du cumul du mandat de député avec le mandat de Président ou vice-président de Région, de Département, d'Intercommunalité ou d'EPCI est déjà en vigueur. Nous souhaitons aller plus loin en interdisant le cumul du mandat de député avec le mandat de conseiller régional, départemental ou municipal, même sans délégation. Car nous souhaitons avoir des élus dédiés à leurs missions. L'interdiction ne vaut pas pour les sénateurs, car, d'une part, ils représentent les collectivités territoriales et, d'autre part, nous proposons une refonte de son collège électoral, qui inclura des sénateurs, membres es-qualité de certaines collectivités territoriales.

La question du cumul des mandats s'accompagne de celle du cumul des indemnités. En effet, certains élus cumulent les mandats, afin de cumuler les indemnités car certaines rémunérations d'élus, même avec une délégation, sont très insuffisantes pour exercer correctement le mandat. C'est pourquoi nous préconisons à la fois de limiter le cumul des rémunérations au mandat le plus lucratif (s'il est toujours possible de cumuler certains mandats nationaux et locaux) et de revaloriser les rémunérations de certaines catégories d'élus (avec une différenciation par type de mandat), afin de lutter contre le cumul des mandats lié uniquement aux rémunérations insuffisantes.

Proposition # 14.

Renforcer les prérogatives de la HATVP

Nous voulons élargir le périmètre de contrôle de la Haute autorité à la transparence de la vie publique en instituant :

- une déclaration de patrimoine et d'intérêts tous les ans et à chaque changement significatif ;
- l'abaissement des seuils de déclaration aux maires des communes de plus de 3 500 habitants et aux adjoints des communes de plus de 20 000 habitants ;
- l'élargissement de l'obligation de déclaration aux membres du CSM, de la Cour de Cassation et des grands corps de l'État, sans les publier.

Proposition # 15.

Rendre consultable le casier judiciaire B3 des candidats

Pendant toute la durée de la campagne d'un candidat à une élection, le Bulletin n°3 de son casier judiciaire, qui comprend les condamnations pour les crimes et délits les plus graves, sera consultable en mairie par les citoyens électeurs. L'objectif est de ne pas interdire à un citoyen qui a payé sa dette de s'engager en politique, mais de permettre aux électeurs de faire un choix éclairé.

Proposition # 16.

Renforcer l'exigence de transparence de l'activité des élus et des lobbys

En raison de l'influence importante qu'exercent les représentants d'intérêts privés sur les décisions publiques et des sommes colossales investies dans ces activités, des mesures ont récemment été prises pour encadrer de façon plus étroite l'action des lobbys et augmenter la transparence les entourant.

Nous proposons de renforcer la responsabilité et les contrôles sur les élus eux-mêmes tout en maintenant ceux sur les entités (entreprises, ONG, etc.) et les groupements d'intérêts les représentant :

- interdiction pour tout élu de recevoir quelque invitation, avantage, don ou autre paiement de facilitation, de quelque nature que ce soit – en nature ou en espèce ;
- obligation de déclarer toute rencontre organisée en relation avec des dossiers d'intérêt public, qu'elle soit sollicitée par le/la représentant du groupe d'intérêt ou par l'élu ;
- obligation de déclarer tout avis technique, note substantielle ou dossier d'information reçu en support à un travail parlementaire, ministériel ou autre activité d'intérêt public.

B. CONFIANCE DANS UNE RÉPUBLIQUE QUI PROTÈGE

Proposition # 17.

Renforcer la lutte contre la délinquance en créant une police de la tranquillité publique et en augmentant les effectifs du renseignement territorial

La défiance s'installe aussi quand le citoyen n'a plus le sentiment d'être protégé. La délinquance frappe en priorité les classes populaires. Il est du devoir de tout gouvernement de gauche d'assurer la sécurité pour tous, pour rétablir la confiance dans les institutions républicaines.

Nous proposons donc de créer une police de la tranquillité publique : renforcement des effectifs de police dédiés à la lutte contre la délinquance du quotidien ; création d'observatoires locaux de la tranquillité publique, associant citoyens et police, et leur permettant d'échanger sur les problématiques sécuritaires de leurs quartiers.

Le risque terroriste et l'assassinat de Samuel Paty doivent également nous alerter sur la faillite du renseignement territorial, dont les effectifs sont aujourd'hui insuffisants pour faire face aux menaces.

Proposition # 18.

Augmenter les moyens des forces de police

Nous soutenons la proposition d'un investissement, dans les équipements en particulier (modernisation des équipements actuels, investissements dans des équipements nouveaux, rénovation des locaux des commissariats et gendarmeries), pour donner aux forces de l'ordre les moyens d'une action de terrain efficace.

Proposition # 19.

Créer une autorité indépendante pour le contrôle des missions de police et gendarmerie

La défiance s'installe aussi quand le citoyen a le sentiment que sa police n'est pas soumise aux mêmes règles de droit que lui. Nous proposons donc de revoir l'organisation des services en charge du contrôle de la police, en supprimant l'Inspection Générale de la Police Nationale et

◀ ENGAGEONS-NOUS

en transférant ses compétences (ainsi que celles de l'Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale) à une autorité indépendante.

Cette autorité indépendante comprendrait en son sein une brigade d'enquête, composée de personnels de la police et de la gendarmerie en détachement/disponibilité. Au sein du collège de cette Haute autorité siègeraient des parlementaires, des experts des missions de police, des juristes et des citoyens.

Proposition # 20.

Soutenir une vaste politique R.H. de « rapprochement » des forces de l'ordre et des citoyens

Nous souhaitons mettre en place un plan R.H. ambitieux en recrutant des jeunes issus des quartiers populaires et en renforçant leur présence parmi les personnels d'encadrement (lieutenants, capitaines).

◀ ENGAGEONS-NOUS

◀ II. ORGANISER UNE RELANCE VERTE

Les crises écologique, sanitaire, économique et sociale que nous traversons creusent les inégalités et laissent notre société à bout de souffle. Pour conjuguer redressement économique et transition écologique, nous proposons un nouveau pacte productif, qui garantisse simultanément le progrès social et la préservation de la planète.

A. UN NOUVEAU RAPPORT À LA PLANÈTE

Les programmes politiques sont encore marqués par l'héritage des Trente Glorieuses et l'idée qu'il existe un lien automatique entre croissance économique et progrès social. Ce pacte est dépassé. Nos activités productives bouleversent les équilibres écologiques et climatiques de la Terre et risquent à terme de la rendre invivable. Aussi bien, nos indicateurs de production, le PIB notamment, négligent l'amélioration de notre bien-être (santé, éducation, qualité du logement, de l'alimentation, etc.).

Nous devons repenser le progrès. La création de richesses reste nécessaire, d'autant plus pour des partis de gauche qui croient à la redistribution. Elle ne doit pas être notre seule boussole. Le progrès humain doit désormais primer sur le productivisme. Le progrès économique ne vaut que s'il permet le progrès social et préserve la planète.

Proposition # 21.

Une nouvelle donne énergétique pour atteindre le zéro carbone en 2050

Nous voulons réduire les émissions de gaz à effet de serre sans réduire le pouvoir d'achat des classes populaires. C'est le sens de la croissance verte.

Pour répondre à ce double défi climatique et social nous aurons besoin de plus d'énergies propres et nous entendons mobiliser l'ensemble des ressources disponibles, ce qui signifie :

- substituer notre électricité décarbonée aux consommations carbonées dans les transports (véhicules électriques) et le chauffage des locaux (pompes à chaleur) ;
- investir dans la production d'hydrogène par électrolyse pour l'industrie et les transports poids lourds ;
- développer les énergies renouvelables pour répondre à la croissance des consommations électriques ;

◀ ENGAGEONS-NOUS

- assumer le maintien d'une industrie nucléaire, principale source d'électricité décarbonée, sous contrôle renforcé de l'Autorité de Sûreté Nucléaire ;
- fermer les trois dernières centrales à charbon.

Proposition # 22.

Créer un « budget bien-être » de la Nation

Le budget de la Nation ne doit plus s'appuyer uniquement sur des indicateurs financiers et productivistes, il doit aussi refléter l'effet des politiques publiques sur l'environnement et le bien-être des Français. Nous proposons d'intégrer dans la procédure budgétaire un indicateur de bien-être et de rendre public l'impact des choix budgétaires sur cet indicateur.

Proposition # 23.

Faire débattre de la stratégie nationale bas carbone par le Parlement et par une convention citoyenne permanente

Nous proposons d'institutionnaliser la participation citoyenne au sein d'une assemblée consultative de rang constitutionnel. Une réforme en cours d'examen propose de l'abriter au sein du CESE. C'est une première étape. Une nouvelle étape devra faire abriter au sein du Parlement la convention des citoyens tirés au sort pour les associer à la délibération publique.

Cette convention citoyenne pourra se saisir de la loi de programmation définissant la stratégie nationale bas carbone. Elle pourra également être associée à l'évaluation des politiques publiques dans tous les domaines.

Aujourd'hui, la feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique est une documentation d'orientation, validé par un décret (décret n° 2020-456 du 21 avril 2020 relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie). Nous proposons que la stratégie nationale bas carbone fasse l'objet d'une loi de programmation débattue ou révisée tous les deux ans au Parlement.

Proposition # 24.

Relever le prix du CO₂ au niveau européen

La politique énergétique européenne doit dissuader les pollueurs. Nous proposons de relever le prix du CO₂ à 100 € dès 2030. C'est une condition nécessaire pour rendre l'hydrogène décarboné compétitif et aller vers le zéro carbone en 2050. L'industrie française, qui consomme de l'électricité non carbonée, en bénéficiera.

Proposition # 25.

Instaurer une taxe carbone aux frontières de l'Europe

Alors que l'Europe s'engage dans une politique de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, nos entreprises ne devraient pas subir la concurrence déloyale d'économies étrangères qui ne se soumettent pas aux mêmes exigences de respect de l'environnement.

Proposition # 26.

Développer une offre de recharge gratuite pour les véhicules électriques dans les périphéries urbaines et rurales

Le système de recharge à domicile des véhicules électriques n'est pas accessible aux citoyens qui résident en habitat collectif sans garage individuel. Dans les zones peu denses, le réseau de bornes publiques est encore peu développé. C'est pourquoi nous proposons le déploiement d'un réseau de recharge gratuite, prioritairement dans les quartiers populaires et les zones périphériques, en s'adossant au réseau d'éclairage public.

Proposition # 27.

Généraliser la production d'un bilan carbone annuel pour les entreprises de plus de 500 salariés et conditionner, à partir de 2025, toute aide de l'État à une réduction effective de cette empreinte carbone

Les bilans carbone sont obligatoires depuis une loi de 2011 pour les entreprises de plus de 500 salariés ainsi que pour les collectivités de plus de 50 000 habitants et les établissements publics de plus de 250 personnes. Aujourd'hui, le bilan doit être actualisé tous les 4 ans pour les entreprises, tous les 3 ans pour les personnes publiques.

Nous souhaitons :

- rendre la publication de ce bilan annuelle ;
- conditionner, à partir de 2025, toute aide de l'État à toutes les entreprises de plus de 500 salariés à une réduction effective de leur empreinte carbone.

Cette mesure placera le bilan carbone au cœur de l'économie et de l'action publique. Les entreprises, administrations ou collectivités territoriales auront l'obligation de partager ces informations avec le consommateur et le citoyen.

◀ ENGAGEONS-NOUS

Proposition # 28.

Créer un compte carbone individualisé

Chaque citoyen doit devenir acteur de la transition écologique. Nous proposons la mise en place, sur une base volontaire, d'un compte carbone individuel. Ce compte carbone, personnel et confidentiel permettra à chacun de mesurer l'empreinte carbone de sa consommation et de modifier en conséquence son comportement d'achat. Nous parions ainsi sur le civisme écologique de tous.

Proposition # 29.

Déployer la 5G avec une infrastructure réseau unique, d'abord pour les professionnels

Pour diminuer l'empreinte environnementale de la 5G, nous proposons son déploiement sous la forme d'une seule infrastructure qui serait soumise au contrôle de l'État et d'accorder les licences 5G directement aux entreprises, comme en Allemagne, et non aux seuls opérateurs télécoms.

Proposition # 30.

Créer une filière de récupération des composants électroniques

Nous souhaitons développer une filière à la fois vertueuse et créatrice d'emplois pour la récupération des composants des téléphones jetés, systèmes électroniques et informatiques.

Proposition # 31.

Développer l'agrivoltaïque

Nous voulons encourager la production d'énergie renouvelable par l'installation de panneaux voltaïques sur les serres et champs agricoles, ce qui permettrait également de mieux protéger les cultures des aléas climatiques et de fournir un revenu complémentaire aux exploitants.

◀ ENGAGEONS-NOUS

Proposition # 32.

Soutenir les circuits courts

Pour encourager le recours aux circuits courts, nous proposons :

- la mise en place d'une prime nationale à la production saisonnière ;
- un objectif de 50% d'achat en circuits courts pour les collectivités locales ou les organismes d'État sur le quinquennat 2022-2027, dont 20% de produits bio (contre 4,5% actuellement) dans la restauration collective.

Proposition # 33.

Réduire notre consommation de viande pour limiter son impact sur l'environnement

Nous proposons :

- d'instaurer une obligation pour les lieux de restauration collective dépendant d'un service public (hors cantine scolaire) de proposer à minima deux fois par semaine un menu 100% végétarien ;
- d'informer le consommateur sur le type d'élevage des animaux : hors sol, en batterie, plein air, biologique ;
- de développer et renforcer l'accompagnement financier des éleveurs transformant leur élevage intensif en un élevage plus respectueux de l'environnement et du bien-être animal ;
- de conditionner la ratification par la France de l'accord de libre-échange Union européenne – Mercosur à un arrêt net de la déforestation amazonienne pour cultiver du soja.

Proposition # 34.

Promouvoir le volontariat écologique

Nous souhaitons encourager l'engagement des citoyens, de tout âge, au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une ONG, dans des actions en faveur de la protection de l'environnement.

Ces actions pourraient comprendre des missions de sensibilisation, des actions concrètes comme la réalisation de chantiers écoresponsables, l'entretien de forêts, la lutte contre les passoires thermiques, etc.

◀ ENGAGEONS-NOUS

Proposition # 35.

Généraliser l'information sur l'impact environnemental lié à la consommation

Pour donner à chacun la possibilité de faire de ses choix de consommation un acte citoyen, nous souhaitons généraliser la pédagogie et l'information quant à l'impact écologique de ce que nous consommons.

Nous proposons de :

- rendre obligatoire l'affichage de l'empreinte carbone sur les étiquettes des produits de consommation ainsi que sur les factures des services ;
- renforcer les recommandations écologiques du type « Réfléchissez avant d'acheter » dans les publicités, en particulier sur les produits technologiques comme les smartphones.

B. RECONQUÉRIR NOTRE INDÉPENDANCE INDUSTRIELLE

La transition écologique ne pourra se faire qu'en assurant à chacun un emploi digne, en lien avec ses compétences. Elle doit donc s'accompagner d'une politique visant à renforcer notre indépendance industrielle, pour assurer la mutation sereine de notre tissu économique.

Proposition # 36.

Transformer le budget européen en instrument de politique industrielle et d'intégration

Nous souhaitons placer le budget européen au service d'une politique industrielle commune et proposons que :

- le Parlement européen identifie des secteurs d'avenir ;
- ces secteurs stratégiques soient soumis à une fiscalité européenne commune, avec un taux incitatif, qui facilite à la fois les investissements et le développement de filières intégrées à l'échelle européenne ;
- les États-membres collectent ces taxes pour les verser au budget européen, comme c'est déjà le cas pour les frais de douanes.

Proposition # 37.

Obliger les investisseurs non européens dans les secteurs stratégiques à créer une co-entreprise

Les sociétés non-européennes qui souhaitent investir dans un secteur stratégique en Europe, devront passer par la constitution d'une co-entreprise avec une société européenne. Ce dispositif préviendra le pillage technologique et favorisera la compétitivité européenne.

Proposition # 38.

Créer un Comité de préservation de la souveraineté européenne

Calqué sur le modèle américain de Commission des investissements étrangers, ce comité de préservation de la souveraineté européenne sera chargé du contrôle des exportations. Il aura notamment pour rôle de :

- mener des enquêtes sur le transfert technologique. Il pourrait répondre aux questions des entreprises européennes concernant la législation de protection de leur technologie ;

◀ ENGAGEONS-NOUS

- filtrer les investissements étrangers ;
- mener le contrôle des exportations ;
- en matière de concentration, un pouvoir d'annulation des fusions ou acquisitions pourrait lui être accordé pour raison de sécurité nationale (comme c'est le cas aux États-Unis).

Proposition # 39.

Mettre à jour le référentiel en matière de contrôle des concentrations en prenant davantage en compte la concurrence étrangère

Nous souhaitons que les règles de concurrence soient assouplies au niveau européen, pour faciliter l'émergence de champions européens, capables de rivaliser avec la concurrence extra-européenne.

Proposition # 40.

Étendre le contrôle des aides d'État aux entreprises étrangères exportant en Europe

L'Europe a développé un système de contrôle des aides d'État très restrictif pour éviter une utilisation anticoncurrentielle des deniers publics, alors que d'autres pays subventionnent massivement leurs entreprises, permettant la création de superstars technologiques.

Le système des aides d'État qui s'applique en Europe pourrait être utilisé pour contrôler les subventions étrangères et ainsi assurer une meilleure concurrence. L'Union européenne doit assurer un contrôle des subventions étrangères. Dès lors qu'une entreprise serait présente sur le marché commun européen, la Commission pourrait diligenter des enquêtes pour contrôler l'octroi de subvention étatiques.

Proposition # 41.

Imposer des droits de douane sur les produits importés hors UE lorsque leur production ne respecte pas les lois sur les conditions de travail

Afin d'éviter la concurrence déloyale sur des produits importés à bas coût parce qu'ils sont fabriqués dans des pays, hors Union européenne, qui ne respectent pas les lois sur les conditions de travail, nous proposons d'instaurer des droits de douanes à leur égard.

◀ ENGAGEONS-NOUS

Proposition # 42.

Réserver les aides publiques à l'innovation aux entreprises qui produisent en France

Les dispositifs de soutien à l'innovation ne favorisent pas assez l'emploi. Ils profitent souvent à des sociétés qui produisent à l'étranger. Ils privilégient de plus certaines zones comme Paris au détriment des autres territoires. Ils doivent devenir conditionnels : nous proposons de les subordonner à un seuil de production réalisée en France.

Proposition # 43.

Réformer la mention « Made in France »

Nous souhaitons ajouter un critère lié au pourcentage de production en France (par exemple 60 à 70 % de la production réalisée sur le sol national) pour l'obtention de l'appellation « Made in France ».

Proposition # 44.

Accélérer les créations d'emplois dans les secteurs protégés

La crise économique actuelle et la nécessaire transition écologique à venir appellent une politique volontariste de création d'emplois, au moins dans deux secteurs :

- Le bâtiment : dans ce secteur, une relance pourrait passer par un grand plan d'investissement dans les établissements publics, notamment à l'université (réhabilitation thermique des bâtiments universitaires, création de logements étudiants supplémentaires) ainsi que par un plan de rénovation des écoles (dédoublage « physique » des classes, amélioration des conditions sanitaires, notamment pour les 25 % d'écoles qui n'ont pas de points d'eau).
- Le soin : grand plan de recrutement dans les EHPAD et les hôpitaux, afin d'augmenter le ratio personnel / personnes âgées ou malades

Proposition # 45.

Mieux associer les salariés aux décisions stratégiques en portant leur représentation à 50% dans les Conseils d'Administration des entreprises de plus de 250 salariés, avec parité

L'expérience allemande démontre qu'une présence accrue des représentants des salariés au sein des Conseils d'Administration, loin d'empêcher la prise de décision, a permis de faire des choix qui préservent à la fois la compétitivité de l'industrie et l'emploi sur le sol national.

◀ ENGAGEONS-NOUS

Proposition # 46.

Créer un avantage fiscal pour les entreprises qui adoptent la codétermination

Comme option supplémentaire, nous proposons un taux d'Impôt sur les Sociétés réduit pour encourager la pratique de la cogouvernance. Cet avantage fiscal pourra bénéficier à toute entreprise qui développe un système de codétermination sur les décisions qui engagent son avenir stratégique (droit d'opposition des représentants du personnel, par exemple).

Proposition # 47.

Créer un droit de l'activité professionnelle qui protège les travailleurs des plateformes numériques

Il s'agira d'un corpus juridique, à la frontière entre le droit du travail et le droit commercial, qui garantira à chaque individu le droit d'exercer une activité dans le respect d'un socle minimal de droits sociaux. Ces droits couvriront les salariés comme les indépendants : droit à des congés payés, droit de grève, etc.

Proposition # 48.

Faire contribuer les plateformes numériques au financement de la sécurité sociale et instaurer un droit universel à la sécurité sociale

L'arrivée des plateformes numériques d'intermédiation sur le marché a engendré un flou juridique dans lequel celles-ci se sont engouffrées pour ne pas avoir à supporter le coût du travail et par conséquent les droits sociaux des travailleurs qu'elles « recrutent ». Les jurisprudences récentes tendent d'ailleurs à démontrer que les frontières entre cette forme de travail indépendant et le travail salarié, notamment du fait d'une forme certaine de subordination, sont très fragiles. Les « donneurs d'ordres » que sont en réalité les plateformes numériques doivent donc contribuer au financement du système de protection sociale.

Beaucoup des travailleurs sur les plateformes numériques font un passage temporaire par ces formes d'activités, la plupart sont relativement jeunes et ignorent les subtilités de la protection sociale. Notre proposition va dans le sens d'un mécanisme de protection plus universel. Cela sera davantage garant de la réelle autonomie des indépendants, qui pourront dès lors changer de plateforme ou de statut sans craindre de perdre des droits.

◀ ENGAGEONS-NOUS

Proposition # 49.

Étendre le droit à la reconversion à deux fois au cours de la carrière

Nous proposons d'offrir la possibilité pour les salariés qui le souhaitent de disposer d'un temps nécessaire pour se former en vue d'une reconversion professionnelle, et ce jusqu'à deux fois au cours de leur carrière. Les salariés pourraient ainsi bénéficier pendant cette période :

- des allocations chômage ;
- d'une formation professionnelle de reconversion financée par le compte personnel de formation.

Proposition # 50.

Rendre obligatoire la formation « qualifiante » des salariés tous les trois ans

Un grand nombre de salariés n'ont pas accès à la formation pendant leur carrière. Nous souhaitons donc que les entreprises aient l'obligation de former leurs employés au moins tous les trois ans. Ces formations doivent être qualifiantes et permettre une élévation dans la hiérarchie et une élévation sociale.

Proposition # 51.

Instaurer un système de Bonus-Malus des entreprises pour les licenciements et le recours au travail intérimaire

À l'instar de ce qui existe déjà aux États-Unis, l'idée est d'instaurer un principe de Bonus-Malus sur les entreprises qui licencient : les coûts des licenciements sont en partie supportés par l'employeur, qui voit ses cotisations modulées selon son historique de licenciements.

Les employeurs payeront donc des cotisations à l'État, calculées en fonction de leur historique de licenciement et du nombre de personnes licenciées qui décident de percevoir l'allocation chômage.

Proposition # 52.

Imposer des sanctions radicales et immédiates contre l'emploi non déclaré

Nous proposons que ces sanctions engagent le patrimoine personnel des responsables d'emplois non déclarés et qu'elles s'accompagnent d'une interdiction d'exercer.

◀ ENGAGEONS-NOUS

Proposition # 53.

Élargir le droit des Lanceurs d'alerte au domaine du travail pour sécuriser la collecte d'informations par l'inspection du travail

Les Lanceurs d'alerte doivent être également protégé dans le domaine du travail, pour garantir leurs droits et renforcer la collecte d'information par l'inspection du travail.

◀ ENGAGEONS-NOUS

◀ III. CHOISIR SA VIE

L'individu ne doit plus subir sa vie, mais être en mesure de choisir sa vie, sans subir de discriminations. C'est ce qui garantira l'épanouissement personnel de chacun.

A. CHOISIR SA VIE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

L'école doit être le lieu d'apprentissage des valeurs républicaines pour tous, préparant dès le plus jeune âge à l'entrée dans la vie adulte, en luttant contre les inégalités.

Proposition # 54.

Développer une approche territoriale de la carte scolaire de façon à favoriser la mixité

Nous ne pouvons pas nous satisfaire de la politique actuelle des REP, qui assure des moyens sans assurer de mixité au sein des écoles. La carte scolaire doit donc être revue, sur une base locale en concertation avec les enseignants et parents d'élèves, avec comme objectif premier de renforcer la mixité au sein des établissements, en rendant plus attractifs certains par un jeu d'options, voire en en fermant d'autres pour répartir les élèves dans d'autres écoles.

Proposition # 55.

Créer un dispositif « Devoirs à l'école » en généralisant l'aide au devoir en primaire et au collège avec un personnel dédié

Les devoirs à la maison, parce qu'ils renforcent les inégalités liées au milieu d'origine, sont normalement interdits en primaire. Cette interdiction n'est pas respectée et nombre de parents d'élèves restent par ailleurs attachés à cette pratique. Nous proposons donc que ces devoirs soient faits dans le cadre de l'école, après les cours, avec un personnel dédié à même d'accompagner tous les enfants, en sollicitant les associations d'aide aux devoirs.

Proposition # 56.

Réviser la grille indiciaire des enseignants et créer un bonus indiciaire pour les enseignants en REP

La rémunération des enseignants français devra être revue à la hausse pour s'aligner au moins sur la moyenne OCDE, ce qui entraînera aussi une modification du temps de présence dans l'établissement de façon à faciliter le travail en équipe.

La mise en place d'un bonus indiciaire pour les enseignants en REP permettrait de rendre ces postes plus attractifs. En effet, le bonus indiciaire entre dans le calcul de la retraite, contrairement à une prime.

Proposition # 57.

Mieux former les enseignants de la maternelle au lycée et rendre plus attractives leurs études

1. Une des causes importantes de la désaffection massive pour la profession d'enseignants vient de ce que trop d'étudiants intéressés rencontrent des difficultés pour financer leurs études à bac +5.

Nous proposons, dans le cadre des INSPE, de créer dans les universités deux filières : l'une pour les professeurs des écoles, l'autre pour les professeurs du secondaire. Les étudiants pourront intégrer ces filières à bac +2 en passant un concours. Une fois admis, ils seront pré-recrutés pendant deux ans (L3 et M1) comme agent public avec un salaire. Ces deux années seront donc prises en compte dans le calcul de leur retraite, avec comme contrepartie un engagement d'enseigner pendant 5 ans dans l'éducation nationale.

Pour la filière professeurs des écoles, la première année sera un L3 pluridisciplinaire conçu en étroite liaison avec les contenus des programmes de l'école primaire, particulièrement dans les disciplines de base et notamment en mathématiques. Nous cherchons à apporter une solution au fait que 80% des professeurs des écoles sont issus de filières littéraires et sciences humaines et ont abandonné l'étude des mathématiques dès la seconde.

Les futurs professeurs du secondaire, titulaires des L1 et L2 de la discipline qu'ils veulent enseigner, suivront pendant leur première année d'INSPE le L3 correspondant.

Dans les deux filières, les étudiants passeront les concours de recrutement d'enseignants en fin de deuxième année (M1). Ils deviendront alors professeurs stagiaires, donc rémunérés comme fonctionnaires pendant leur M2 et titularisés à la fin de cette année.

◀ ENGAGEONS-NOUS

2. Nous proposons, pour gagner en visibilité dans la durée, la mise en place d'une loi pluriannuelle fixant le nombre de postes mis aux concours externes des professeurs du premier et du second degrés.

Proposition # 58.

Accompagner les professeurs débutants et contractuels

Une fois en poste, la formation continue des enseignants est un temps fort de leur formation, notamment pour les professeurs en début de carrière et les professeurs contractuels. Nous souhaitons mettre en place un tutorat pour les accompagner. Pour les professeurs contractuels, nous prévoyons une formation adaptée à leur vie professionnelle antérieure et des concours pour les intégrer dans la fonction publique.

Proposition # 59.

Créer un nouveau statut d'enseignant des « valeurs républicaines »

L'enseignement des valeurs républicaines à l'école varie selon les établissements, la formation qu'a ou non pu recevoir l'enseignant et le temps dont il dispose par rapport à l'avancement du reste du programme scolaire. Pour former les citoyens de demain, nous proposons donc de faire de cet enseignement une matière spécifique, dispensée au moins une heure par semaine dès la primaire par des enseignants formés à ces sujets.

Proposition # 60.

Intégrer les familles aux actions de sensibilisation aux valeurs de la République proposées dans le cadre scolaire

Nous souhaitons que les familles puissent être associées sur la base du volontariat aux opérations de sensibilisation, à la laïcité en particulier, qui sont réalisées dans les établissements de leurs enfants.

◀ ENGAGEONS-NOUS

Proposition # 61.

Supprimer l'assignation identitaire dans la restauration scolaire

Les établissements scolaires doivent proposer des menus diversifiés et équilibrés adaptés à tous, sans affichage d'un type rituel ou culturel, et sans qu'ils soient réservés à une catégorie particulière d'enfants.

Proposition # 62.

Créer un Erasmus Junior

Le programme Erasmus concerne uniquement les étudiants accédant à l'enseignement supérieur, ce qui tend à favoriser les classes moyennes supérieures plus en capacité financière d'accéder à ce niveau d'études. Il exclut de facto les classes populaires n'ayant pas eu l'opportunité d'atteindre l'université.

Un programme Erasmus Junior permettrait d'élargir l'ouverture de tous les jeunes aux questions européennes, en garantissant l'accès au programme à 100% d'une classe d'âge avant 16 ans, sans discrimination liée à l'origine sociale ni au choix du parcours effectué à la sortie du collège.

Proposition # 63.

Instaurer une « Quinzaine civique »

Nous proposons de créer deux fois une semaine de sensibilisation pour tous les jeunes entre 12 et 15 ans, pour comprendre la politique de défense, découvrir le service civique et tous les autres dispositifs de volontariat. Cette « Quinzaine civique » serait dispensée auprès de plusieurs établissements scolaires à la fois, avec un objectif de découverte de l'autre et de mixité sociale.

Proposition # 64.

Définir un socle commun de compétences à acquérir à la fin du collège et accompagner les jeunes en difficulté

La possibilité de quitter l'école à 16 ans doit s'assortir de la garantie que chaque jeune a bien atteint un niveau minimal de savoirs et de compétences. Nous proposons de définir ce socle commun et de l'assortir d'une évaluation à la fin du collège. Dans le cas où ces compétences

◀ ENGAGEONS-NOUS

ne seront pas acquises, une année supplémentaire dans une classe dédiée devra être proposée à l'élève en difficulté.

Proposition # 65.

Renforcer l'enseignement des sciences et de la logique, pour augmenter le nombre de bons élèves

Contrairement aux idées reçues, les élèves de bons niveaux sont moins nombreux en France que dans nombre d'autres pays, en sciences (7,9 % au-dessus du niveau 5, contre 12,2 % en Allemagne et 11,2 % au Royaume-Uni) et en mathématiques (12,9 % au-dessus du niveau 5, contre 17,5 % en Allemagne). Le décrochage de niveau ne touche donc pas seulement les plus défavorisés. Il nous faut revoir le niveau général de notre enseignement, notamment dans les matières scientifiques, pour former les ingénieurs, les chercheurs et les médecins dont nous aurons besoin demain.

Nous proposons donc :

- de recruter du personnel dédié à l'enseignement des mathématiques en primaire, pour accompagner les enseignants qui ont le plus souvent une formation littéraire ;
- de réintégrer des mathématiques simples dans le tronc commun en 1^{re} pour développer la logique ;
- d'introduire plus d'heures de philosophie et démarrer dès la 2^{nde} pour développer l'esprit critique.

Proposition # 66.

Diminuer le nombre de combinaisons d'options possibles en 1^{re}

Pour simplifier le choix des trois options en classe de 1^{re} et proposer une offre plus égalitaire à tous les lycéens de France, nous proposons de limiter le panel de matières proposé par les établissements.

Proposition # 67.

Garantir au moins un conseiller d'orientation par établissement

Chaque enfant de la République doit pouvoir bénéficier d'une information complète sur les possibilités d'orientation qui s'ouvrent à lui. Nous souhaitons donc que chaque collège et lycée puisse avoir un Conseiller d'orientation intégré.

Proposition # 68.

Généraliser les classes préparatoires intégrées sur deux ans

Les classes préparatoires intégrées sur deux ans permettent de réduire les écarts de niveau, elles offrent ainsi une possibilité nouvelle à des élèves méritants de rejoindre ensuite des formations d'excellence.

Proposition # 69.

Réformer la sélection à l'entrée dans les grandes écoles et/ou classes préparatoires

Pour permettre un égal accès aux filières sélectives aux bons élèves issus des milieux populaires, nous proposons :

- la généralisation des quotas de boursiers pour l'intégration de ces cursus ;
- la mise en place de programmes de tutorats des collèges/lycées aux alentours.

Proposition # 70.

Réserver un accès prioritaire aux BTS et IUT aux élèves issus de bacs pros et technologiques

Les jeunes issus des filières de bacs professionnels et technologiques devraient être prioritaires dans l'accès aux formations supérieures de BTS et DUT, qui avaient été conçues dans la suite de leur baccalauréat. Or, souvent, ces jeunes diplômés subissent la concurrence défavorable de candidats issus de bacs généralistes.

B. CHOISIR SA VIE D'ADULTE

Où que l'on soit sur le territoire, chacun doit être en mesure de choisir son parcours professionnel, son lieu de résidence, tout au long de sa vie.

Proposition # 71.

Faire du service civique le Service National de demain

Nous proposons de rénover le service civique avec un objectif ambitieux de 80 % d'une classe d'âge, sur la base du volontariat. Son champ serait élargi : service militaire volontaire, volontariat pompiers, volontariat garde nationale et volontariat international, mentorat, aide aux petites associations et clubs sportifs.

Proposition # 72.

Garantir à tout jeune une dotation en capital à ses 18 ans, pour financer un projet d'étude ou un projet professionnel

Chaque jeune bénéficierait à ses 18 ans d'un capital de 5 000 €, crédité sur son Compte personnel d'activité, et mobilisable pour le financement d'une formation ou d'un projet entrepreneurial.

Proposition # 73.

Offrir un « Pass Europe » à chaque jeune l'année de ses 18 ans

Nous voulons proposer à chaque jeune, l'année de sa majorité, un « Pass Europe » qui lui offrira un mois d'accès gratuit aux services de transports européens. Ce pass serait financé par le budget européen.

Proposition # 74.

Généraliser une année de césure dans les études supérieures

Nous proposons d'intégrer une année de césure dans le parcours des études supérieures, afin de permettre aux étudiants qui le souhaitent de prendre une année sabbatique en début, en cours ou à la fin de leurs études.

◀ ENGAGEONS-NOUS

Proposition # 75.

Ouvrir toutes les bibliothèques universitaires de 6h du matin à minuit

Les bibliothèques universitaires sont le lieu privilégié des études, elles doivent être en mesure d'accueillir tous les étudiants, sur des horaires étendus et week-ends compris, afin de tenir compte également des étudiants obligés de travailler pour financer leurs études.

Ces horaires étendus offriront également des emplois étudiants pour assurer l'accueil en bibliothèque.

Proposition # 76.

Systématiser les tests sur les discriminations à l'embauche et sanctionner les entreprises qui se livrent à une discrimination en les excluant de l'accès à la commande publique ainsi qu'aux aides de l'État

Nous souhaitons systématiser le testing à travers l'envoi de faux CV aux entreprises afin de voir le pourcentage d'entretiens obtenus en fonction de l'origine géographique et sociale.

Des sanctions pourraient être mises en œuvre pour inciter les entreprises à adopter de bonnes pratiques en matière de lutte contre les discriminations. L'accès à la commande publique et aux aides publiques des entreprises reconnues coupables de discrimination pourrait leur être exclu. Cette mesure aurait pour effet d'inciter les acteurs à amender les comportements.

Proposition # 77.

Rendre obligatoire la présence de deux personnes lors d'un recrutement

Nous souhaitons rendre obligatoire la présence d'une deuxième personne lors des entretiens de recrutement, pour limiter l'effet des biais discriminatoires inconscients.

Proposition # 78.

Garantir l'accès à un logement digne pour tous

Nous souhaitons :

- augmenter les pénalités pour les communes qui ne respectent pas les obligations liées aux logements sociaux (loi SRU) ;
- renforcer les pouvoirs du juge contre les bailleurs privés de logements indignes ou dégradés.

◀ ENGAGEONS-NOUS

Proposition # 79.

Instaurer un « Plafond SRU »

Pour limiter les effets de concentration sociale et ramener de la mixité dans les quartiers populaires, nous proposons de créer un « Plafond SRU », au-delà duquel les communes ne pourraient plus construire de logement social. Les villes concernées seront incitées à détruire ou rénover les immeubles sociaux les plus anciens pour les transformer en logements mixtes ou « logements intermédiaires ».

Proposition # 80.

Créer de nouveaux dispositifs de cautionnement pour aider les indépendants à accéder au logement

Nous proposons de mettre en place un système incitatif auprès des plateformes pour qu'elles deviennent garantes de leurs employés auprès des propriétaires. Nous proposons que ces mesures incitatives prennent la forme d'une réduction d'impôt.

Proposition # 81.

Accompagner les jeunes boursiers ou sans emploi dans leur accès au logement privé

Nous voulons mettre en place un soutien financier à l'obtention d'un logement dans le parc privé pour tous les étudiants boursiers n'ayant pas obtenu de place en CROUS, ainsi que pour les jeunes sans emploi n'ayant pas eu accès au logement social.

Proposition # 82.

Inscrire dans la loi l'interdiction de prononcer une procédure d'expulsion sans proposition de relogement décent pour le foyer

Toute personne expulsée doit se voir proposer un relogement dans des conditions décentes, notamment lorsqu'il y a des enfants à charge.

◀ ENGAGEONS-NOUS

Proposition # 83.

limiter l'accueil des demandeurs d'asile dans les dispositifs généralistes

Nous souhaitons augmenter la capacité du parc d'hébergement dédié aux demandeurs d'asile, pour réserver l'accès de la population aux dispositifs généralistes.

Proposition # 84.

Garantir l'accès aux soins sur tout le territoire

Nous proposons :

- L'interdiction pour tout médecin de refuser d'être le « médecin traitant » d'un patient domicilié sur son territoire ;
- L'augmentation des incitations à l'installation en territoires mal médicalisés : ouverture des garanties de revenus aux spécialistes à l'instar de ce qui est accordé aux généralistes depuis 2012 ; doublement des points retraites pendant les premières années d'installation ; exonération fiscale de type « zone franche » ou « Zones de Revitalisation Rurale » ;
- La mise en place, dès la troisième année d'études de médecine, de 4 stages obligatoires en médecine générale de ville dont la moitié au moins en zone rurale avec, pour les zones sous-dotées, la mise en place d'une indemnité de déplacement attractive et d'un système d'hébergement ;
- Financer les services d'urgences sur la base d'indicateurs de précarité et non plus sur la base des seuls indicateurs démographiques. La précarité des territoires est à l'origine de surcoûts qui doivent mieux être pris en compte dans l'allocation des moyens.

Proposition # 85.

Accompagner les enfants et les publics les plus à risques dans la prévention des maladies chroniques

La France connaît une surmortalité élevée des hommes entre 55 et 65 ans, liée notamment à une mauvaise identification des comportements à risque. Choisir sa vie, c'est aussi être en capacité de choisir les comportements qui permettent à chacun de préserver sa santé.

Il faut faire évoluer le paradigme de notre politique de santé : aujourd'hui centrée sur le traitement des pathologies, il faut anticiper et intégrer davantage la prévention des pathologies.

◀ ENGAGEONS-NOUS

Nous proposons :

- De lutter contre l'addiction des plus jeunes aux sucres avec :
 - la création d'un label pour les biscuits et céréales sucrés industriels à destination des enfants ;
 - la suppression pour ces produits de la publicité à destination des enfants de moins de 12 ans ;
 - 3 petits déjeuners par semaine dans les écoles primaires Rep & Rep+.
- De développer la pratique sportive et :
 - proposer le remboursement par la sécurité sociale quand le sport est une prescription non médicamenteuse ;
 - proposer une aide financière à la prise de licence dans un club pour les jeunes relevant de l'allocation de rentrée scolaire ;
 - favoriser une pratique sportive intégrée au cursus de la maternelle à l'université, avec un minimum de 2h par semaine.

Proposition # 86.

Interrompre la suppression de toute implantation locale d'un service public, tant que des réseaux de substitution et la résorption de la fracture numérique ne seront pas acquis

L'accès au service public doit être garanti équitablement pour tous les citoyens sur le territoire, quel que soit le lieu de résidence, en métropole comme en outre-mer, en territoire urbain comme rural.

Proposition # 87.

Encadrer les fermetures d'école en zone rurale

Nous souhaitons inscrire dans la loi le principe selon lequel aucune fermeture d'école rurale ne saurait être guidée par d'autres intérêts que l'amélioration de l'accès à l'éducation.

Proposition # 88.

Densifier l'offre de transports publics en zone rurale

Nous voulons lancer un grand plan de densification de l'offre de transports en commun et de transports scolaires dans les territoires ruraux ou périurbains éloignés.

◀ ENGAGEONS-NOUS

Proposition # 89.

Mettre en place le « 1% métropole »

Nous souhaitons contraindre les métropoles à flécher 1 % de leurs produits fiscaux sur des projets structurants dans les communes qui se trouvent en périphérie proche.

Proposition # 90.

Renforcer le pouvoir de contrôle de l'ARCEP sur les opérateurs télécoms

Les compétences de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes doivent être renforcées pour lui permettre d'imposer des sanctions financières aux opérateurs lorsque ces derniers ne respectent pas leur cahier des charges, en particulier concernant le rythme de déploiement des antennes.

Proposition # 91.

Prendre en charge 50% du coût du permis de conduire pour les jeunes

Cette aide financière pour l'acquisition du permis de conduire vise à soutenir l'autonomie et la mobilité de la jeunesse, particulièrement en milieu rural. Elle sera allouée sous conditions de ressources et en priorité aux jeunes sans emploi.

Proposition # 92.

Encourager la migration citadine en zone rurale par une aide financière forte pour la rénovation des maisons existantes

Afin de limiter le dépeuplement des zones rurales, nous proposons d'offrir une aide financière forte, notamment pour la rénovation des maisons existantes, lorsque des citoyens désirent s'y installer.

Proposition # 93.

Restructurer l'OFPPA pour une politique d'accueil efficace

Nous devons revoir notre politique d'accueil pour qu'elle soit efficace et qu'elle facilite l'intégration des nouveaux arrivants sur notre territoire.

◀ ENGAGEONS-NOUS

Nous proposons une refonte totale de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides par :

- la digitalisation du traitement des demandes d'asile, avec l'objectif de ramener à 6 mois le délai de traitement ;
- l'harmonisation de la liste des « Pays sûrs » à l'échelle européenne.

Proposition # 94.

Instaurer une politique de répartition des migrants légaux et demandeurs d'asile sur tout le territoire

Nous proposons d'organiser la répartition géographique des nouveaux arrivants, pour éviter une concentration qui favorise les « ghettos » et leur permettre de s'installer sur le territoire où la prise en charge administrative, l'accès à l'hébergement, à l'emploi et à la formation peuvent être le mieux assurés (à l'instar de ce qui se pratique en Allemagne).

Proposition # 95.

Imposer dans le parcours d'intégration des cours de valeurs républicaines et de langue française sanctionnés par un examen

Ces cours existent déjà, mais ils ne sont sanctionnés par aucun examen. Nous proposons qu'un examen soit mis en place systématiquement et que le niveau de langue requis soit de niveau A2 minimum pour le renouvellement d'un titre pluriannuel de séjour. Cette mesure ne serait pas applicable aux bénéficiaires de l'asile.

Proposition # 96.

Impliquer les partenaires sociaux dans les parcours d'intégration des migrants

Afin d'améliorer les conditions d'accès à l'emploi des migrants, nous proposons que les partenaires sociaux soient associés à leur parcours d'intégration.

◀ ENGAGEONS-NOUS

Proposition # 97.

Améliorer le fonctionnement de la reconduite aux frontières

Nous souhaitons systématiser les échanges diplomatiques avec les pays qui refusent aujourd'hui de réaccueillir leurs ressortissants nationaux, dans le cadre de la « reconduite aux frontières ». En cas d'échec, la voix diplomatique pourrait s'assortir d'une baisse des aides au développement.

Proposition # 98.

Doubler le budget de Frontex

Nous souhaitons augmenter à 1 milliard d'euros le budget de Frontex, l'agence européenne de garde-frontières, à l'horizon 2027. Cette augmentation significative permettra de mettre en place des compensations financières plus justes entre les différents pays européens d'accueil et de rendre l'action européenne plus efficace.

Proposition # 99.

Créer une aide au logement pour les étudiants de l'OCDE sur la base de critères d'excellence

Sur la base de critères académiques, nous proposons d'octroyer un logement étudiant ou une aide au logement aux jeunes venus des pays de l'OCDE, lors de leur première année d'études, pour encourager la coopération internationale.

◀ ENGAGEONS-NOUS

◀ NOTRE MÉTHODOLOGIE

Depuis le mois de septembre 2020, nous travaillons à bâtir un programme de mesures innovantes : à la fois audacieux, républicain et laïque, un plan de transition écologique, d'égalité réelle et de relance économique qui soutient qu'une autre vision est possible pour reconstruire la France en 2022, en refondant une gauche de l'action.

La plateforme programmatique « Le temps des possibles » est le résultat d'une vaste entreprise collective :

- 14 groupes de travail thématiques à découvrir [ici](#) ;
- concertation citoyenne avec presque 300 adhérents mobilisés dans nos groupes de travail ;
- consultation d'experts avec déjà plus de 100 auditions de spécialistes et d'acteurs engagés (associations, intellectuels, think tanks...).

L'intégralité de la centaine de propositions est disponible sur le site internet :

www.engageons-nous.org

Le travail de réflexion et de consultation des Engagé.e.s se poursuivra dans les prochains mois, et de nouvelles mesures seront régulièrement proposées au débat public.

Pour vous associer à notre démarche, vous pouvez :

- [Rejoindre un groupe de travail](#), pour participer à la deuxième phase de nos travaux ;
- [Adhérer au mouvement Engageons-nous](#), pour contribuer concrètement à renouveler et rassembler la gauche d'action.